



ACADÉMIE

THERMES MARINS
DE SAINT-MALO

VOUS SOUHAITEZ VOUS FORMER AUX MÉTIERS DE LA RESTAURATION

Nous vous accompagnons dans cette démarche.



CUISINIER·IÈRE



L'Académie des Thermes Marins propose une formation « **Initiation aux techniques de base du métier de cuisinier / cuisinière** » de 350 h soit 10 semaines, suivie d'une période de CDD de 6 mois.

LE DÉROULÉ

> Formation théorique de 196 h

La formation sera axée sur différents modules d'apprentissage en partenariat avec la CCI :

- Période d'intégration
- Interventions et témoignages de professionnels
- Apprentissage des techniques de base en cuisine
- Sécurité alimentaire
- La préparation des matières premières alimentaires
- Pâtisserie
- Interventions de professionnels locaux
- Education physique, éveil musculaire

> Formation pratique de 154 h

En entreprise, en cuisine d'un restaurant du groupe.

INFORMATIONS

La formation se déroule au Saint-Malo Golf Resort, **possibilité d'aide au logement** (en entreprise) durant cette période, **aide à la mobilité** sous conditions.

Les **uniformes** et le **matériel** sont **fournis**, les **repas** du midi sont **inclus**.

Les apprenants sont rémunérés par France Travail durant cette période de 350 heures (35 h/semaine). L'action de formation est financée par France Travail et par l'entreprise.

À l'issue de cette formation, les apprenants auront la possibilité de continuer leur parcours par une formation à l'école, un apprentissage, par une formation professionnelle via le Conseil Régional ou par la signature d'un CDI.

Pour plus de renseignements,
contactez drh@thalasso-saintmalo.com
academie.thermes-marins.com

À bientôt !

